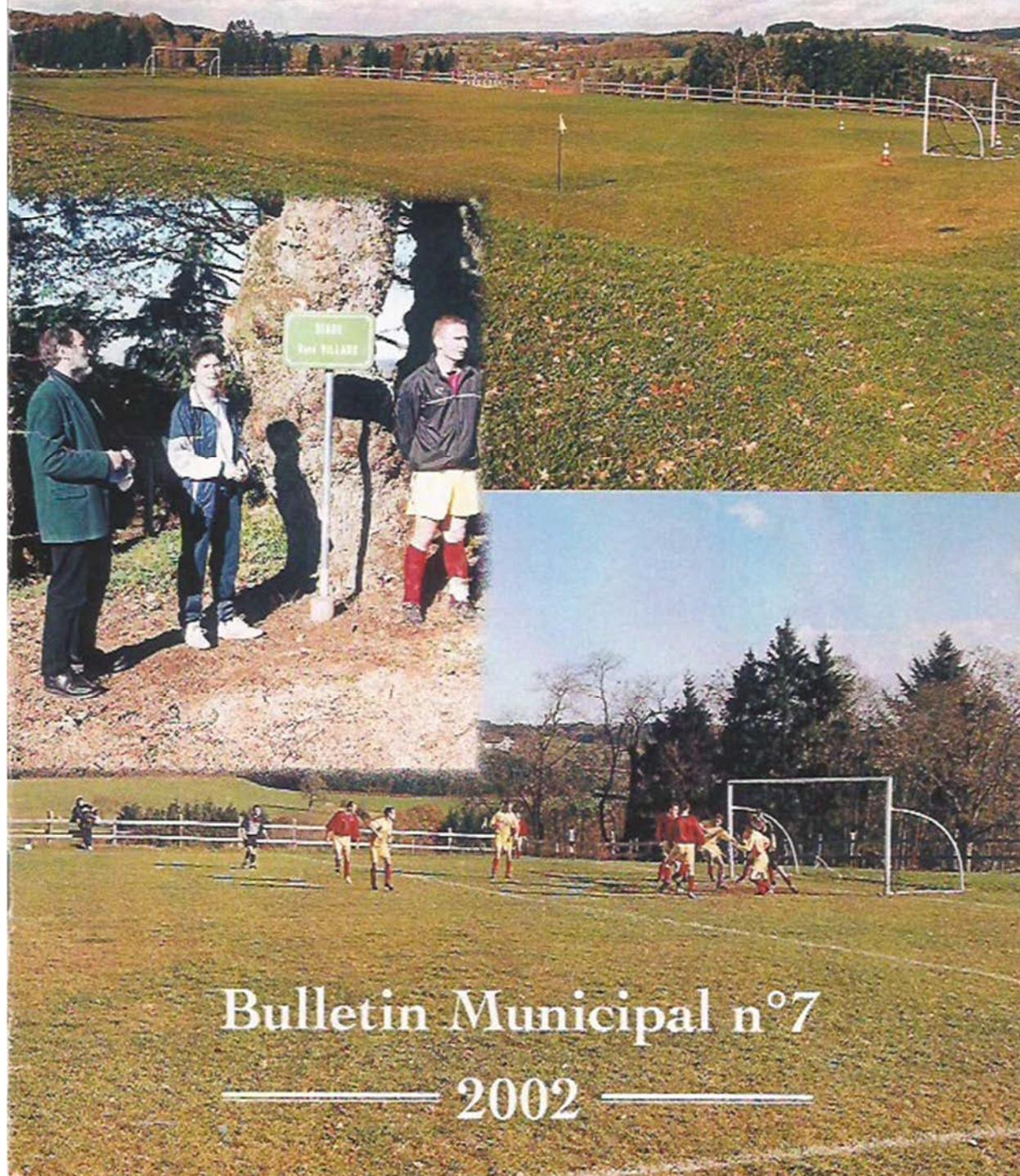


# Vérossvres



Bulletin Municipal n°7

2002

## LE MOT DU MAIRE

*Comme le veut la tradition, je viens en cette nouvelle année, vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.*

*Mes pensées vont tout particulièrement vers ceux qui souffrent.*

*Des disparitions tragiques ont endeuillé notre village. Avec l'ensemble du conseil municipal, je voudrais renouveler nos plus sincères condoléances à ceux qui ont perdu un être cher.*

*2002 fut une année importante pour notre commune. En mai, se signait la convention "Cœur de Village" avec la région. Nous pouvions lancer notre programme de réhabilitation de logements et les travaux de la future mairie.*

*La maison GUTTAT est confiée à la SEMCODA, qui après l'instruction des dossiers, des adjudications commencera les travaux début 2003.*

*La réfection de la toiture de la maison Colette, la future mairie, fut assurée par l'entreprise Thomas. Je dois ici féliciter l'équipe d'ouvriers compétents, qui par son travail consciencieux a su garder le style du bâtiment. L'aménagement intérieur et le ravalement des façades se feront sur deux années.*

*Au mois de novembre, le stade fut inauguré. En l'hommage à notre ancien maire, nous le baptisons René VILLARS.*

*Je voudrais remercier Monsieur Hervé ROBERT, propriétaire du terrain, qui a bien voulu nous céder celui-ci par bail emphytéotique.*

*C'est grâce au concours de bénévoles que ces équipements (stade, bâtiment annexe) ont vu le jour.*

*Je remercie tous ceux qui ont donné leur temps afin d'en permettre l'installation.*

*Un terrain, où peuvent évoluer les élèves des écoles et les footballeurs de nos équipes est un élément indispensable si l'on veut maintenir les jeunes dans nos campagnes.*

*Remerciements pour les acteurs économiques, tous les membres des associations, qui par leur action lors des manifestations animent la vie de la commune.*

*Bonne année à tous.*

*Le Maire  
Pierre Bidaut*

## *La Communauté de Communes du Val de Joux*

La commune de VEROSVRES appartient depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2003 à la communauté de communes du Val de Joux nouvellement créée et qui regroupe :

SAINT-BONNET-DE-JOUX, CHIDDES, MORNAY, BEAUBERY, SUIN et VEROSVRES.

Des actions vont être développées sur ce territoire. La notion de bénéfice commun est le fondement de cette communauté.

Elle est administrée par un conseil de communauté composé de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants désignés dans chacune des communes (à l'exception de Saint-Bonnet-de-Joux qui est représentée par 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants).

Le conseil de communauté élit parmi ses membres un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents et de trois membres.

La communauté de communes est dotée d'un budget propre alimenté principalement :

- par une dotation de fonctionnement de l'Etat,
- ainsi que par le produit des impôts locaux. La communauté de communes bénéficie du produit de chacune des quatre taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe professionnelle) en déterminant de façon autonome les taux d'imposition. Autrement dit, la communauté de communes lève une couche d'imposition en plus des recettes fiscales communales.

La communauté de communes reprend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères du SICTOM de Saint-Bonnet-de-Joux (dissous à cette date), mais exerce d'autres compétences ci-après en lieu et place des communes membres :

- Aménagement de l'espace : participation aux actions de développement dans le cadre du pays charolais, étude et création de réserves foncières d'intérêt communautaire
- Développement économique : étude et création de zones d'activité, en vue d'implantation d'activités artisanales, commerciales ou industrielles, action en faveur du commerce et de l'artisanat, promotion des richesses touristiques
- Protection et mise en valeur de l'environnement : étude et réalisation des zonages d'assainissement, contrôle des assainissements individuels
- Tourisme : mise en valeur du patrimoine et des chemins de randonnée
- Sports, loisirs, culture : soutien des actions en faveur des enfants et des jeunes (centres aérés, garderies.)
- Social : Aide aux Associations de développement social

## **LE COMPTE ADMINISTRATIF 2001**

(Le budget 2001 a été exécuté en francs)

### **LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Charges à caractère général	471 691,90
Charges de Personnel	436 074,09
Autres Charges de gestion courante	352 535,54
Charges Financières	29 333,89
Dotations aux Amortissements	20 000,00
Charges Exceptionnelles	110 000,00
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 419 635,42</b>

### **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Vente de Produits	7 594,71
Impôts et Taxes	471 848,00
Dotations et Participations	610 576,53
Autres Produits de Gestion courante	97 882,63
Atténuation de Charges (Emploi Jeune)	114 697,17
Produits Exceptionnels	115 210,00
Excédent de fonctionnement reporté (CA 2000)	349 321,80
<b>Recettes totales</b>	<b>1 767 130,84</b>

<b>RESULTAT</b>	
<b>Recettes</b>	<b>1 767 130,84</b>
<b>Dépenses</b>	<b>1 419 635,42</b>
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>347 495,42</b>

<b>LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
--------------------------------------	--

Remboursements d'emprunts		61 430,60
Immobilisations Corporelles et Opérations d'Equipement		626 709,33
Dont :		
Etude Cœur de Village	59 022,60	
Achat du Terrain – Lotissement	48 461,05	
Relevé topographique Lotissement	17 342,00	
Chauffage WC Ecole	6 962,45	
Travaux Eglise	201 536,14	
Permis de Construire Bâtiment Préfabriqué	7 176,00	
Travaux neufs voirie (Chevannes) + Eclairage Public	52 652,33	
Matériel Informatique Mairie	18 130,00	
Mobilier Salle communale	7 149,34	
Tracto-Pelle	208 277,42	
Différence sur réalisation d'immobilisations		90 000,00
<b>Dépenses totales :</b>		<b>778 139,93</b>

<b>LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
--------------------------------------	--

Subventions d'Investissement		246 756,39
Dotations (Fonds de Compensation TVA)		25 578,00
Emprunts et Dettes assimilées (Caution logement)		1 965,00
Immobilisations corporelles		110 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices		20 000,00
<b>Recettes totales :</b>		<b>404 299,39</b>

<b>RESULTAT</b>		
Recettes		404 299,39
Dépenses		778 139,93
Déficit d'Investissement		373 840,54

<b>RESULTAT D'ENSEMBLE</b>		
Recettes Fonctionnement + Investissement		2 171 430,23
Dépenses Fonctionnement + Investissement		2 197 775,35
<b>RESULTAT DE CLOTURE – DEFICIT GLOBAL</b>		<b>26 345,12</b>

## *Travaux et aménagements effectués dans les bâtiments communaux en 2002*

- Des volets roulants ont été posés aux fenêtres sur la façade Est de la classe de Mme Dubreuil.
- Le mobilier scolaire de cette même classe a été renouvelé en cours d'année, complétant ainsi l'équipement de nos écoles.
- L'aménagement du stade s'est terminé. Il a pu être mis à la disposition des joueurs et des élèves des écoles. Cet équipement donne entièrement satisfaction à ses utilisateurs.
- Le bâtiment, qui jouxte, le terrain est en voie d'achèvement. Des vestiaires, des sanitaires et un local de rangement y ont été aménagés. Ces réalisations ont vu le jour avec le concours de bénévoles qui ont consacré beaucoup de temps aux différentes opérations de montage et d'aménagement. Camille et Fabrice ont également participé activement à ces travaux.
- Les travaux des logements de la maison Guittat, confiés à la SEMCODA commenceront au cours du mois de janvier.
- Lotissement : Le permis de lotir est accordé. Le conseil attend la confirmation de l'attribution des « PLUS » (Prêts Locatifs à Usage Social) pour la mise en chantier des 4 pavillons OPAC. Sur ce terrain, 5 grandes parcelles constructibles sont aussi à vendre.

---

### *La vente de la cure*

Au mois de mars, le Père Gallo nous quittait brusquement.  
Après un long délai de réflexion, l'évêché ne renouvelait pas le bail de la cure.  
Pour nous, se posait le problème du devenir de ce bâtiment communal.  
Plusieurs solutions étaient envisageables :

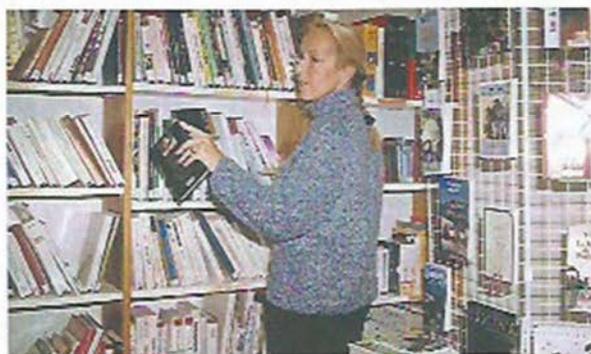
- **Rénovation et location.** Nous avons fait procéder à un estimatif des travaux que nous aurions financé avec un emprunt. Le remboursement des annuités et l'entretien du bâtiment définissaient un montant de location relativement élevé. La difficulté était de trouver un locataire stable pour une maison de ce standing.
- **Rénovation et transformation en bâtiment public, la mairie.** Après avoir consulté architectes et maître d'œuvre, il s'avère que le bâtiment est bien trop important pour une mairie d'une petite commune. Dans une localité plus conséquente, une autre administration (perception, poste etc.....) aurait pu s'y adjoindre. En plus il faudrait assurer l'entretien du parc.
- **La vente de l'immeuble était alors envisagée.** A offre égale, le conseil privilégiera ce bâtiment pour une résidence principale. Le fruit de cette transaction sera réintégré dans le patrimoine communal.

## **La commission des chemins Travail des employés de voirie**

- Sur les chemins goudronnés, les services de la DDE ont fait des grosses réparations et enduits d'usure :
  - Du Bourg aux quatre chemins du Haut des Forêts.
  - De la Croix des Moreaux à la limite de Montmclard
  - Au Col des Vaux, du chemin départemental 121 au croisement les Chats Barrés
  - Aux Essertines, des Cottins à la ferme Serge Billonnet
  - Du croisement du Haut des Forêts aux quatre chemins de Bottet avec la commune de Beaubery ; le chemin étant mitoyen sur 50 % de sa largeur.
  - A Lavau, un revêtement neuf avec bicouche a été posé dans la descente au départ du chemin qui va à Mont.
  
- Les ouvriers de la commune ont de leur côté refait ou entretenu des chemins communaux :
  - Au Sud de Montot, de l'ancienne maison Alfred Laurent au vieux cabanon de Montot et jusqu'à la limite avec Beaubery : un élargissement reprofilage et empierrement ont été effectués. Ce fut un gros chantier sur un chemin qui n'avait jamais été refait mécaniquement de mémoire des habitants du hameau.
  - De Chevannes à la maison Desroches de Bottet
  - Aux Combes, de la maison Dottet au chemin de la Croix des Ducs.
  - Aux Essertines, du champ de l'étang au Col des Vaux : ils ont reprofilé les chemins et refait les chaussées avec apport de matériaux provenant de la carrière de la commune.
  - De Corcelle à Mont et de la Croix des Ducs au croisement du bois de la Ligue : apport de matériaux sur la chaussée. La commune remercie le propriétaire du terrain, sur lequel on a extrait ces matériaux.
  - À Lavau, à la sortie du hameau, ils ont effectué un élargissement de la chaussée en direction des Têtes.
  - Avec le cantonnier de la commune de Trivy, élargissement et reprofilage du chemin mitoyen du haut de Lavau au réservoir d'eau des Têtes.
  - Tout au long de l'année, les employés ont, comme d'habitude, assuré le curage des fossés, le broyage des abords des chemins et la tonte des espaces verts.
  - L'emploi jeune, Fabrice, a bien fleuri les places du bourg, refait les peintures des portes de notre église, maintenu propre le cimetière et ses abords et donné un air de neuf au monument dédié aux morts de la grande guerre.
  - En cours d'année, Camille a effectué le terrassement, les fouilles et l'assainissement du bâtiment du terrain de sport.
  - Après la mise en place du préfabriqué, les deux employés ont monté les murs et cloisons du bâtiment, assuré l'évacuation des eaux de pluies et aménagé les abords.
  - Ils ont participé à la réfection de la toiture de la maison Colette, future mairie.
  - Dans l'hiver, ils ont nettoyé le pourtour du terrain que la commune a acheté pour le lotissement.
  - Ils ont réparé les gros dégâts des chemins goudronnés avec de l'enrobé à froid.Avec les projets de développement de la commune, les deux employés sont et seront très occupés dans les années à venir.
  
- Pour 2003, la commission des chemins a prévu des grosses réparations et enduits d'usure sur les chemins allant :
  - de la croix des Champs aux Essertines (jusqu'au croisement avec le chemin des Ducs)
  - du Bourg à Beaubery (du hameau des Goujats jusqu'au virage du bois Comeloup). Ces travaux ont été chiffrés par Mr Bischoff de la DDE à approximativement 32 500 €. Ils sont subventionnés à 51.2 % par le Département (FDAVOC).

*Le responsable,  
Louis Mazille*

## La Bibliothèque



Mme Brumaire, bénévole depuis mai 1990



Mme Jacquet, bénévole depuis septembre 1999

Bienvenue à la bibliothèque qui ouvre ses portes à tout public, sans droit d'inscription, le mercredi de 14H30 à 16H30 et aux scolaires, un jeudi après-midi sur deux.

Les statistiques montrent que 2025 livres ont été prêtés à 118 lecteurs et grâce à l'intercommunalité avec Sivignon, ces chiffres sont portés respectivement à 2380 ouvrages et 170 inscrits.

Ces trois dernières années, son fonds s'est enrichi de documents "large vision" apportant confort et bien-être à ses lecteurs.

Elle s'est dotée également d'un présentoir permettant de mieux apprécier les nouveautés.

À vous, qui hésitez encore à franchir le seuil, nous ne pouvons que vous y inviter. Venez nombreux découvrir tous ces beaux livres mis à votre disposition qui vous apporteront de nouvelles connaissances et vous emmèneront dans un monde meilleur...

Nous remercions vivement tous les donateurs pour leur générosité.

Bonnes lectures et BONNE ANNEE  
2003.

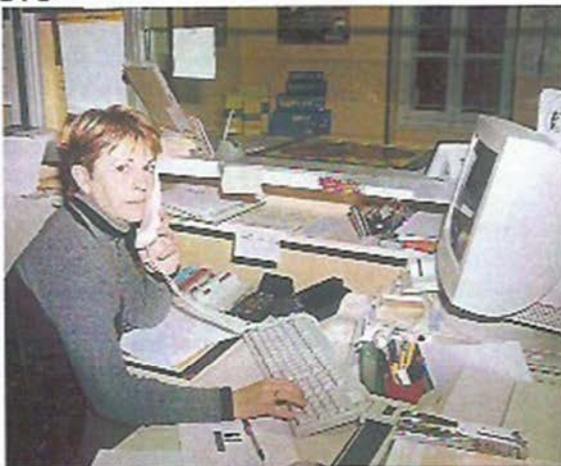
## La Poste

Déjà huit ans que Mme Mazille a été nommée comme chef d'établissement dans notre bureau de poste. **Un grand défi à relever...** A son arrivée, pour elle, ce fut le début d'une belle aventure.

Progressivement avec l'intérêt et la volonté de chacun, ce petit bureau de Poste a pris de l'importance dans notre commune. Au vu des résultats et de la clientèle toujours augmentée, il a été entièrement rénové en 1998, offrant un bureau clair et accueillant.

En 1999, des travaux d'isolation et l'installation d'un espace sanitaire l'ont rendu complètement indépendant de l'appartement...

Aujourd'hui, avec la mise en place des 35 heures, c'est devenu un bureau à plein temps, que bien des communes aux environs envient. Souhaitons que ce bureau de Poste, indispensable dans nos zones rurales, se maintienne encore très longtemps.



Jacqueline Mazille, receveuse

## L'ÉCOLE MATERNELLE DE BEAUBERY

À l'école il y a 26 enfants, il y a 4 grands, 11 moyens, 7 petits et 4 tout petits, plus Quentin et Corentin qui sont aussi tout petits et qui devraient venir à l'école après Noël. Il y a 9 filles et 17 garçons, il y a 8 enfants de Beaubery, 17 enfants de Vérosvres et 1 enfant de Colombier.

À l'école c'est le maître qui commande. Il s'appelle Gilles. Il nous donne du travail : du coloriage, des découpages, des puzzles, du graphisme... Il a une barbe.

Annic colle notre travail sur nos cahiers, elle s'occupe des petits à la sieste, elle raconte des histoires et elle nous surveille. Christine conduit le car et elle nous prépare à manger. Ginette surveille la garderie et elle nettoie l'école.

En arrivant le matin à l'école on goûte, on se lave les mains et on prend un livre. Ensuite on va sur le tapis pour faire l'appel, changer la date, nourrir les poissons, chanter... puis dans la classe sur les tables on fait notre travail. Après c'est la récréation, à la fin le maître dit « allez on range ! » et c'est l'heure de la gym. Ensuite on se lave les mains et on va à la cantine.

Après la cantine les grands et les moyens font le graphisme puis ils vont jouer avec les petits. A deux heures on se retrouve sur le tapis pour montrer nos trésors, ensuite les petits et ceux qui sont fatigués vont à la sieste. Pendant la sieste les grands travaillent avec le maître au tableau. Après la récréation, on se retrouve sur le tapis pour des jeux ou des histoires. Et c'est l'heure de prendre le car !

## À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE VEROSVRES...

... Dans la classe du cycle 3, nous sommes 5 CE2, 3 CM1 et 8 CM2. Nous travaillons ensemble dans une ambiance agréable.

Nos journées passent très vite. Nous travaillons de nombreuses matières. Nous aimons surtout l'anglais, le chant, l'histoire, le sport et les sciences. Nous étudions en ce moment la vie dans les châteaux forts et les volcans. Nous recherchons des informations dans les livres de la bibliothèque municipale et sur Internet. Nous regardons aussi des vidéos.

Depuis quelques jours, nous préparons le spectacle de Noël. Nous présenterons des chants et des poésies, puis nous danserons pour nos familles. Peut-être que le Père Noël passera...

Une tombola sera organisée pour gagner de l'argent et partir en voyage.

Les mardis sont des journées exceptionnelles car nous travaillons avec les enfants de la maternelle. Nous lisons des contes et dansons. Nous rigolons et apprenons beaucoup auprès des petits.

Nous participons à des rencontres sportives avec le RPI d'Ozolles-Colombier. La course fut difficile car le terrain était boueux. Mais, nous nous sommes faits de nouveaux amis. Nous les reverrons pour d'autres jeux sportifs.

En janvier, nous écrivons un journal...Alors à bientôt pour d'autres activités !

... Dans la classe du cycle 2, nous sommes 7 CP et 8 CE1. Il y a 5 filles et 10 garçons !

À l'école, nous apprenons à lire, à écrire, à compter, à conjuguer, à chanter, à danser et plein d'autres choses... Nous faisons du sport sur le nouveau terrain.

Tous les matins, les élèves de service changent la date et interrogent les autres sur la météo, puis, sur nos cahiers orange, nous écrivons nos histoires. Nous les tapons ensuite à l'ordinateur pour fabriquer le grand livre de la classe. Nous avons déjà écrit 19 pages !

Avant la récréation du matin, les CP apprennent à lire et à écrire pendant que les CE1 travaillent en lecture, en conjugaison, en grammaire, vocabulaire, orthographe, expression écrite... après la récréation, on travaille en maths. L'après-midi, nous chantons, nous travaillons en sciences, arts plastiques, histoire, géographique... et nous allons à la bibliothèque municipale.

Si on a terminé son travail avant les autres, on peut choisir ce qu'on veut faire : taper un texte à l'ordinateur, travailler avec les classeurs, les coloriages magiques, les "je lis seul" ou écrire dans le cahier secret...

En janvier, nos parents pourront venir dans notre classe pour regarder notre site Internet.

Le Lycée Professionnel Privé de VEROSVRES, est un établissement privé sous contrat d'association avec l'état, remplissant une mission de service public.

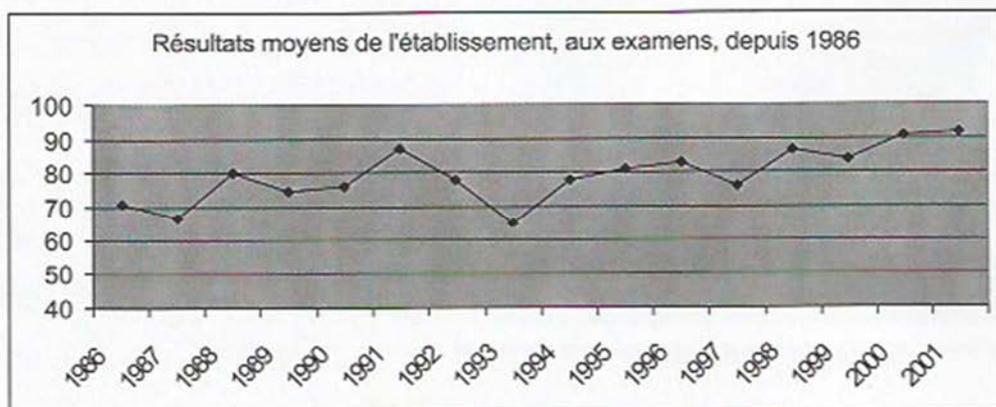
Pour cela, il compte 35 salariés, dont 14 mis à disposition par l'Etat.

Lors des sessions de juin 2002, les résultats aux examens ont été les suivants :

- Diplôme National du Brevet (1) : 91 %
- BEPA (2) Services aux Personnes : 92 %
- BTA (2)(3) Services en Milieu Rural : 92 %
- CLIPA (4) : 100 % d'insertion scolaire ou professionnelle
- CAP Petite Enfance (5) : 80 %
- Accompagnement de la Personne Agée (6) : 100 % d'insertion professionnelle

Ces résultats placent le LPP de Vérosvres, sur les rangs des meilleurs établissements au niveau régional.

- (1) les élèves passent l'option technologique.
- (2) BEPA et BTA ont pour objectifs de préparer aux différents métiers de sanitaire, du social, du tourisme et de l'accompagnement.
- (3) Le BTA est un diplôme de niveau Bac, permettant par exemple l'entrée en BTS ou en école d'infirmière.
- (4) La CLIPA, CLasse d'Initiation Pré-professionnelle par Alternance; seulement deux classes de ce genre existent dans l'académie
- (5) Le CAP Petite Enfance, est un diplôme de l'éducation nationale permettant de travailler en collectivité en tant qu'ATSEM (agent technique spécialisé en école maternelle)
- (6) C'est une formation professionnelle, validée par la profession. Sur 13 personnes formées, toutes avaient du travail dans la semaine qui a suivi la fin de formation.



Cette année scolaire, 185 élèves en formation initiale sur le site de Vérosvres (150 internes, 20 garçons, 165 filles), et plus de 60 stagiaires en formation continue, jeunes et adultes seront accueillis à Vérosvres et à Digoïn.  
En formation initiale : 150 élèves internes

Quel avenir pour le Lycée de Vérosvres ?

Des établissements scolaires, comme toute entreprise locale, par l'activité sociale, économique et financière induite par son existence et son dynamisme, jouent un rôle moteur en zone rurale. Le LPP de Vérosvres souhaite continuer à jouer pleinement ce rôle ; et de plus souhaite se mettre au service de son environnement.

Quelques exemples de cette volonté :

- Hébergement à titre gracieux et prise en charge de certains frais de fonctionnement de la garderie périscolaire.
- Organisation de « dons du sang » ouverts aux habitants du village. Lors de la dernière collecte, une trentaine de poches de sang ont été récoltées. La prochaine collecte aura lieu le jeudi 7 mars, venez y nombreux, les élèves de l'établissement seront heureux de vous y accueillir.
- Location de salles et chambres pour groupes.
- Accès possible sur demande pour les habitants du village au Centre de Documentation.

Plus généralement, l'ambition de l'établissement est de maintenir son activité d'enseignement et de formation, en adaptant sa structure aux évolutions et besoins de la société et d'élargir à l'éducation et l'accueil de nouveaux publics.

Les Portes Ouvertes auront lieu :

- Le samedi 08 Mars 2003 de 13h30 à 17h30
- Le samedi 17 Mai 2003 de 13h30 à 17h30

Les « vroulons » y sont évidemment les bienvenus.

## *L'Association des Pêcheurs*

L'Association des Pêcheurs de Vérosvres fut créée en 1969.

Les responsables actuels sont : - Mr Carette Roger, qui s'occupe de la trésorerie, du secrétariat et de l'entretien,  
- Mr Jacquet Patrice, responsable de l'empoissonnement,  
- Mr Thomas André, qui assure bénévolement la garde (assermenté).

Les cartes de pêche sont vendues au bar-boulangerie Degaille tous les jours sauf le mercredi (Ce jour là, Mr Thomas assure la vente au bord de l'étang, lors de sa visite journalière). Elles peuvent être prises à la demi-journée, à la journée ou à l'année.

La pêche est ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre inclus.

Au cours d'une journée, les prises maxima autorisées sont : 1 brochet, 4 carpes, 4 truites et les autres poissons sans limitation.

Le faucardage des nénuphars est fait deux fois dans l'année.

Bonne pêche.

*Quelques bons moments de Vérosvres en 2002*



*Voyage des Aînés*



*Randonnée pédestre*



*Fête de l'Ascension*



*St Vincent tournante*



*Tableau de chasse*



*Téléthon*



## *La société d'Intérêt Local*

Cette année, l'association a reconduit toutes les manifestations habituelles :

- **Veillée communale** : soirée gratuite, ouverte à tous pour se retrouver autour de jeux de cartes, de société,... avant le casse-croûte.
- **Saint-Vincent Tournante** à Montagny-les-Buxy. L'ambiance dans le bus est plus animée au retour qu'au départ...
- **Choucroute du foot** : soirée partagée entre les footeux et leurs supporters.
- **Tournoi de foot du lundi de Pâques** : réservé aux joueurs licenciés.
- **Théâtre** : innovation cette année avec une quatrième séance le vendredi soir. Initiative concluante, puisque la salle était comble à chaque représentation. D'autre part, la relève se met en place avec de jeunes ados.
- **Randonnée pédestre** : année de tous les records, puisque le nombre de participants a plus que doublé.
- **Ascension** : bonne affluence au concours de pétanque malgré l'orage. Les bals et le repas ont connu leur succès habituel.
- **Tournoi de foot du 14 juillet** (le 13 en fait) : journée sportive, en général accompagnée de pluie, où tous les vroulons peuvent participer jusqu'à tard dans la nuit.
- **Fête patronale** : c'est une tradition, qui se perpétue, mais il est difficile de lui insuffler un nouvel élan. Apportez vos idées...
- **Assemblée générale et repas des bénévoles** : à cette occasion, l'association remercie tous ceux qui ont œuvré tout au long de l'année.
- **Concours de manille** : après-midi détente, où les jeunes viennent rivaliser avec leurs grands-parents dans la bonne humeur.
- **Téléthon** : associée aux chasseurs et à l'amicale des aînés. Il est préparé plus de 200 kg de boudin sur la place du village. La somme collectée de 1.500 € est reversée à l'Association Française contre les Myopathies.
- **Réveillon de la Saint Sylvestre** : pour terminer l'année en beauté, nous nous retrouvons sous une pluie de cotillons.

Le succès de ces manifestations a permis de subventionner quelques associations, l'achat de 30 tables, 60 bancs et une friteuse.

Ces nombreuses activités ne pourraient être réussies sans le dévouement de tous et les compétences de chacun.

**Merci à tous.**

## *La section foot*

L'année 2002 s'achève et elle a été synonyme de succès pour la section foot de la SIL. En effet, un nouveau titre de champion UFOLEP ainsi qu'une place sur le podium final (la 3ème) sont venus récompenser les joueurs vroulons.

La saison 2002-2003 se présente quant à elle bien, avec non seulement des résultats sportifs mais aussi de nouvelles infrastructures (vestiaires, terrain) pour une pratique du football dans de meilleures conditions. La convivialité a elle aussi fait le déplacement du Haut des Forêts vers le Bourg ; nous avons pu le constater par la bonne ambiance et par le grand nombre de personnes présentes au stade René Villars lors du derby.

Un grand merci à tous les vroulons qui nous soutiennent et en particulier aux autres associations de la commune. Que continue la bonne entente comme l'avait dit Camille un jour d'apéro commun : "Foot, Chasse, Tradition". Les joueurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2003 !

## *Les aînés ont de quoi se distraire avec l'amicale*

Le conseil d'administration de l'amicale a proposé à ses adhérents pour 2002, pendant toute l'année une réunion de club le deuxième mercredi et de novembre à mars inclus un deuxième club le quatrième mercredi.

Au premier club de janvier, nous avons partagé la galette des rois, où six rois et reines furent couronnés, et à chaque première réunion nous fêtons les anniversaires du mois.

Les différentes activités furent:

- le 16 avril, notre concours de manille,
- le 15 mai, un repas au restaurant de Beaubry-garc,
- les 18 et 19 juin, un voyage de 2 jours en Auvergne,
- le 3 juillet, un interclubs avec celui de Beaubry,
- le 4 septembre, une sortie d'une journée en Bresse et les environs,
- le 12 septembre, un interclubs à Beaubry,
- le 22 septembre, un loto pour tous,
- le 27 octobre, pour la quatrième année, notre thé dansant également ouvert à tous,
- le 13 décembre, l'assemblée générale et le repas des 25 ans du club.

Des adhérents participent aux animations cantonales : tournoi de scrabble et challenge de manille à la mêlée (à chaque partie les joueurs changent de partenaire) et chacun des cinq clubs du canton organise une rencontre.

Nous participons aux animations proposées par la fédération départementale : une marche, cette année, à la Roche-Vincuse, et pour les plus intellectuels, la dictée et le concours de poésie.

Il y en a donc pour tous les goûts... Si des jeunes retraités sont intéressés par ce qui se passe à l'amicale n'hésitez pas à venir avec nous et si vous avez des idées nouvelles, ce serait très bien : nous aimerions avoir un groupe de chanteurs, mais toutes les propositions seront étudiées.

Pour 2003, ces animations sont reconduites à des dates un peu différentes. Pour le voyage de juin, cette année, nous mettons en place 3 jours en Camargue et la sortie d'une journée est prévue à Lapalisse, Mayet de Montagne et la région.

L'AMICALE VOUS SOUHAITE À TOUS UNE BONNE ANNEE

## *La société de chasse*

La Société de Chasse, malgré une légère diminution de son effectif et du gibier reste très active. Les résultats sont modestes, mais l'ambiance est bonne.

C'est grâce au talent de certains limiers, qui ont bien localisé, que nous avons pu prélever plusieurs bêtes noires dévoreuses de champs de maïs et de fonds de prairies.

Les goupils, eux, n'ont pas la vie belle, depuis que les chasseurs ont envahi la « Tanière ».

Bref, dans l'ensemble les rencontres du week-end sont très agréables.

Merci encore à tous les propriétaires de la commune, qui nous permettent d'exercer ce sport sur leur terrain et en cette fin d'année profitons-en pour leur adresser à tous nos meilleurs vœux pour 2003.

## *Le tarot vroulon*

Depuis son Assemblée Générale du 27 Septembre dernier, le Club de Tarot a repris son activité hivernale, fort, cette année encore, d'une bonne trentaine de membres, auxquels viennent se joindre quelques joueurs occasionnels.

Cette Assemblée Générale a permis aux sociétaires de constater la bonne organisation et la parfaite gestion pratiquées par l'équipe dirigeante toujours placée sous l'autorité du Président R. Bonin.

L'ensemble du Bureau a d'ailleurs été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité par les sociétaires présents.

Comme les années passées, les soirées ont lieu toutes les deux semaines, le vendredi soir, à 20 heures 15 à la salle communale. Ces soirées se déroulent en deux manches d'une heure et demi avec, pour chaque joueur, tirage au sort de son numéro de table à chaque manche. En fin de soirée, les joueurs ayant des résultats positifs remettent leur fiche individuelle au Président, qui est chargé d'établir le classement en fin de saison.

Cette année encore, deux concours sont organisés : l'un en Novembre, l'autre en Mars. Ces concours sont surtout destinés aux joueurs locaux ; d'un niveau raisonnable, ils permettent aux concurrents pas très expérimentés d'avoir leur chance. Malgré cela, leur dotation est tout à fait honorable et tous les participants reçoivent un prix. Chacun peut ensuite, s'il le désire, prendre le traditionnel et très convivial casse-croûte qui clôture la soirée.

Comme à l'accoutumée, la saison se terminera par la « Manche » gastronomique, au mois de Mai, où tous les joueurs, leurs conjoints, et les bénévoles se retrouvent autour d'une bonne table.

Toutes les personnes de Vérosvres ou des environs, qui sont intéressées par cette activité ludique, sont cordialement invitées à rejoindre le « Tarot Vroulon », le meilleur accueil les y attend !!

## *Restaurant scolaire Vérosvres Beaubery*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, les cantines de Beaubery et de Vérosvres sont gérées par une seule association dénommée Restaurant Scolaire Vérosvres Beaubery.

Pour l'année scolaire en cours, Christine Filippini assure le repas pour une vingtaine d'enfants à Beaubery et Brigitte Péramo pour environ trente enfants à Vérosvres.

La principale difficulté que rencontre l'association est l'équilibre du budget.

Si cet équilibre a pu être atteint en 2000/2001, il n'en a pas été de même pour l'année 2001/2002, qui s'est conclue par un déficit important. Cet exercice a connu le passage aux 35 heures, le passage à l'euro... mais ce déficit est également dû à une diminution du nombre de repas servis et à l'absence de bal.

Pour ne pas se retrouver en face d'une telle situation, des mesures ont dû être prises : diminution du temps de travail, augmentation du prix du repas et de la cotisation, demande de subvention plus importante aux communes...

A cela, s'ajoutent les manifestations :

- choucroute qui fut une très belle réussite cette année, merci à tous les participants,
- buvette lors de la pêche de l'étang de Beaubery, merci à Mrs et Mmes Bajard et Pin de nous proposer cette buvette.

En conclusion, la pérennité de l'association tient de la combinaison de l'intérêt et de l'effort que peuvent y consacrer les parents, les municipalités et les cuisinières. Ce qui est le cas en ce début d'année 2002/2003. Merci à tous.

## LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Le 18 février 2003, la garderie périscolaire de Vérosvres, fêtera son premier anniversaire. A ce propos, l'historique de cette garderie semble intéressant à rappeler.

Il y a environ 2 ans, quelques parents se sont confrontés à une surprenante difficulté, qui fut celle de ne pas trouver de nounous dans notre village, pour assurer la garde de leurs enfants pendant qu'ils travaillaient.

Après réflexion de ces mêmes parents, l'idée d'une garderie a été évoquée. Mais comment faire ?

Tout d'abord, avant de lancer le projet, nous avons réalisé une enquête par questionnaire auprès de tous les parents (en juin 2000), dans le but de connaître leurs besoins concernant l'utilité d'une garderie périscolaire à Vérosvres.

Après le dépouillement et l'analyse des questionnaires, nous avons constaté qu'il était nécessaire de créer ce service.

C'est alors, que nous sommes allés rencontrer Monsieur Desbois et ses conseillers municipaux en septembre 2000, afin de leur exposer notre projet, qui, d'ailleurs, a été accueilli favorablement et repris ensuite par le nouveau conseil municipal.

Cependant, certains éléments méritaient d'être étudiés avant la mise en œuvre du projet, notamment le lieu, le budget, le fonctionnement en général...

Quelques idées ont été proposées, faisant l'objet de longues discussions, argumentations avec des parents motivés, avec Monsieur Bidaut et ses conseillers municipaux mais aussi avec le Conseil Général, le médecin de la PMI (Protection Maternelle Infantile), les représentants de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Mr Auclair, Maire de Beaubery, pour le prêt du bus du RPI ...

Finalement, le projet n'a commencé à prendre forme qu'en décembre 2001 et a été mis en place concrètement en février 2002.

Comme la garderie a fait l'objet d'un projet pédagogique, en accord avec les parents, l'équipe d'enseignants, et le Directeur du lycée professionnel des Janots, cet établissement a mis gracieusement un local à la disposition de l'association

Afin de répondre aux normes sanitaires et de sécurité, quelques travaux d'aménagement ont été réalisés et pris en charge financièrement par la municipalité de Vérosvres. Ce fût une des conditions sine qua non dans l'aboutissement du projet.

La gestion financière et le fonctionnement sont assumés en partie par l'association créée par les parents et par la Mairie.

À ce jour, une dizaine d'enfants fréquente la garderie périscolaire. Ils sont sous la responsabilité de Mme Colin, assistante maternelle agréée, qui leur propose des animations variées, parfois aidée par des élèves dans le cadre du projet cité. Les enfants sont accompagnés par leurs parents le matin à la garderie, puis emmenés à l'école avec le bus du RPI. Le trajet est effectué de manière inversée le soir.

En conclusion, le partenariat entre l'association, la Mairie et le Directeur du lycée apparaît positif au bénéfice primordial des enfants et à la satisfaction de leurs parents.

Laurence Guilloux, Présidente de l'association garderie périscolaire

## *Cent ans de Mr. Germain RUSTE*



Le dimanche 10 septembre, au cours d'une sympathique réception, nous recevions M. Germain RUSTE.

Né le 27 septembre 1902 à Suin, M. RUSTE, après un apprentissage de boucher à St-Bonnet-de-Joux, travaille à Toumus et Roanne. Ensuite, il achète une boucherie à Cluny, où il effectue son métier pendant 32 ans. Il termine ses activités à Chevannes comme négociant en bestiaux.

Marié en 1925 à Marguerite Marie BIDAUT, il eut 2 garçons et une fille, 6 petits enfants et 14 arrière-petits enfants.

Il y a peu de temps encore, il voyageait au volant de sa voiture.

À cet homme, dont l'esprit n'a pas été altéré par le poids des ans, plein de bon sens et de sagesse, nous souhaitons une bonne santé et un séjour paisible à la maison de retraite de Salomay.

## Le service de remplacement « La Semence »

En 1974, une poignée d'agriculteurs du canton emmenés par Marcel Mazille décidaient de créer un service de remplacement agricole.

Cette association du type « loi de 1901 » recevait pour nom celui de notre rivière locale « La Semence ».

Ce service de remplacement, qui fut un des premiers à exister sur le département, avait pour mission d'apporter aux agriculteurs accidentés ou malades une main d'œuvre compétente pour assurer à leur place le travail quotidien sur l'exploitation et leur permettre de se soigner correctement.

Cette main d'œuvre était fournie le plus souvent par des jeunes du milieu agricole travaillant avec leurs parents sur l'exploitation familiale.

Les premières années de fonctionnement furent difficiles, car le prix de journée élevé dissuadait bon nombre d'agriculteurs, par ailleurs peu habitués à cette pratique, de faire appel à ce service.

Il fallut aux dirigeants de l'époque une bonne dose d'optimisme et d'opiniâtreté pour trouver des sources de financement et faire fonctionner malgré tout ce service.

Au début des années 1980, la fusion avec le service identique du canton de La Guiche permettait de reprendre espoir ; le premier salarié permanent était embauché.

Dans le même temps, il était décidé d'organiser une soirée « Pot au feu » pour permettre de récolter un peu de trésorerie : cette soirée, entièrement réalisée par des bénévoles, participa pour une part importante au sauvetage de La Semence.

L'arrivée de la charte intercommunale, qui apportait une aide financière conséquente fut un véritable ballon d'oxygène pour l'association, qui pouvait ainsi se développer grâce à un prix de journée abordable.

C'est à ce moment là, que les agriculteurs du canton de Mont-Saint-Vincent, qui avaient chez eux un service de remplacement en déclin, demandaient à rejoindre La Semence qui les accueillait sans problème.

Les aides de la charte intercommunale épuisées, c'était le contrat de pays qui prenait le relais apportant également une aide substantielle relayée ensuite, plus modestement, par le SIVOM.

Dans le même temps, le Conseil Général, prenant en compte le véritable rôle social des services de remplacement agricole, mettait en place une enveloppe globale annuelle importante répartie au prorata du nombre de journées effectuées par chaque service.

Toutes les communes des trois cantons sont également sollicitées chaque année et un nombre important d'entre elles vote une subvention à La Semence.

La plupart des organisations professionnelles agricoles départementales apportent aussi leur soutien technique ou financier aux services de remplacement : c'est le cas de Groupama, du Crédit Agricole, de la Mutualité Sociale Agricole et de la FDSEA.

Aujourd'hui, La Semence a atteint sa vitesse de croisière. Avec 170 adhérents sur les trois cantons, 7 salariés (Permanents ou vacataires) et une secrétaire à temps partiel, elle participe indéniablement à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs qui n'hésitent plus à faire appel à ses services en cas de maladie, d'accident, mais aussi, et de plus en plus souvent, pour prendre sereinement quelques jours de vacances, en sachant qu'une personne compétente assure le travail de l'exploitation.

La soirée « Pot au feu » devenue une véritable institution se perpétue au fil des ans et rassemble chaque année quelques trois cents participants. Si elle n'a plus, aujourd'hui, la même nécessité financière qu'à ses débuts, elle permet par contre aux amateurs de bonne chair et de danse de se retrouver et de passer une soirée chaleureuse et conviviale.

Au terme de près de trente ans d'existence de LA SEMENCE, et considérant les services rendus au monde agricole depuis sa création, il est bon de rendre aujourd'hui hommage aux fondateurs et aux équipes d'administrateurs, qui se sont succédées aux côtés des Présidents successifs, qui ont été Marcel Mazille, Jean François Lautissier (La Guiche), Maurice Thomas (Beaubery) et actuellement Serge Billonnet.

Tous les agriculteurs peuvent, à tout moment, faire appel à ce service de remplacement et en devenir adhérent moyennant un droit d'entrée modique.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Secrétaire : Marie-Claude RENAUD de Marizy : 03.85.24.62.39.
- Président : Serge BILLONNET de Vérosvres : 03.85.24.85.71.

## De beaux spécimens



Roger Léger présentait pour la première fois deux animaux au festival du bœuf charolais. Deux premiers prix récompensèrent un long travail de sélection et de finition pour l'engraissement. Ce résultat encourageant prouve bien que la qualité devrait l'emporter sur la quantité. **Bravo Roger** pour la profession agricole et pour la commune.

## Convoi exceptionnel



Ce convoi, sorti des Ets FARGEOT, comporte des pièces de 45 m de longueur et de 2,50 m de hauteur. Parti le lundi après-midi de Vérosvres, il arriva le vendredi soir à Istres. Ces éléments sont destinés à la charpente d'un hangar à hélicoptères de la base militaire d'Istres. Les poutres, de part leur dimension, font partie des plus importantes réalisations fabriquées par cette entreprise.

## ***Les différentes activités artisanales, commerciales et industrielles***

ALAIN RENOV Mr Pipon.....	Plâtrerie, peinture
BESSION Bernard.....	Entrepreneur de travaux forestiers
BERNIGAL SABERN S.A. ....	Constructions métalliques
CHARVET-BIDAUT.....	Plâtrerie, peinture ( <i>siège social à Sivignon</i> )
E.U.R.L. DESSOLAIN Jean-Yves.....	Menuiserie
FARGEOT S.A. ....	Charpentes en lamellé-collé (et traditionnelles)
GARAGE JANIN Olivier.....	Mécanique générale
GUICHARD Jean-Luc.....	Multiservices – Rénovation intérieure
LA MICHE VROULONNE.....	Boulangerie, café, relais des mousquetaires
LECHERE Jean-Guy.....	Menuiserie
MACHILLOT Christophe.....	Bûcheron
PERAMO Christian.....	Agent commercial
RUSTE.....	Matériaux et produits agricoles
SOCIETE NOUVELLE GRIFFON.....	Maçonnerie
THOMAS S.A. ....	Couverture, plomberie, chauffage
ALBUISSON Pierre.....	Artiste, dessinateur graveur
GRIFFON Béatrice.....	Mandataire Caisse Locale Groupama Assurances

### Autres services

*INFO-TOURISME* • Point I à La Poste

### Gîtes ruraux

- à Chevannes
- à Hautecour
- à Lavau
- à Montot

### Chambres d'hôtes

- au Bourg

## **Dates à retenir** ***Passage de la déchetterie*** ***de 8 H 30 à 12 H 00 les***

Jeudi 30 janvier  
Jeudi 10 avril  
Jeudi 17 juillet  
Jeudi 6 novembre

## L'entreprise de travaux forestiers BESSON



L'entreprise d'abattage, débardage et élagage, créée le 1<sup>er</sup> avril 1986 avec une tronçonneuse d'occasion achetée à la scierie BOURQUIN, une « rodéo » (la voiture de service) et un county (tracteur de débardage), sillonne actuellement de nombreuses communes sur 12 départements et 4 régions.

Le parc de matériel s'est enrichi de :

3 abatteuses



1 débusqueur



3 porteurs



2 camions



Le chiffre d'affaire est réalisé pour 50 % en Bourgogne dont moins de 1 % sur le canton de St-Bonnet-de-Joux.

Les résineux (douglas, épicéa, grandis, pin.....) représentent 98 % du bois exploité. Ils sont, selon leur grosseur, destinés à divers usages :

- Les grumes et gros billons au sciage pour la construction et la menuiserie ;
- Les autres billons pour le sciage de palette et emballage ;
- Le petit bois appelé trituration pour la pâte à papier et panneaux d'agglomérés.

La tempête de décembre 1999 a constitué un apport de travail non négligeable puisque encore aujourd'hui, 2 abatteuses œuvrent dans les chablis.

La quantité de bois récoltée annuellement est de 70.000 m<sup>3</sup>.

### Et pas de panique.....

#### La forêt française grandit

Arrivant, en surface, au troisième rang de l'union européenne, la forêt française métropolitaine compte 14,7 millions d'hectares, soit 27 % du territoire national (4,6 % de l'Europe). Riche de 2 milliards de m<sup>3</sup> sur pied, soit en moyenne, 136 m<sup>3</sup>/ha, elle se partage en 1/3 de bois résineux et 2/3 de bois feuillus. Son accroissement annuel est de 6,40 m<sup>3</sup> par hectare et par an. (Extrait de la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois)

## L'ECOLE PRIVEE DE FILLES EN 1943



Photo réalisée par Jean Combier de Mâcon, père de Marc Combier

Vous reconnaissez de gauche à droite :

au premier rang : Paulette Carrette, Michèle Alexandre, Marthe Laronze, Thérèse Laurent, Nicole Thevenard, Bernadette Léchère, Danielle Guilloux, Lucienne Laurent, Monique Sivignon, Christianne Burillier, Marguerite Mazille, Thérèse Lachaize, Jeanine Carette

au deuxième rang : Marie-Louise Mazille, Hélène Aupoil, Solange Clément, Claudette Laronze, Claudette Luzzy, Suzanne Oudot, Hélène Papillon, Jeanine Lambert

au troisième rang : Suzanne Bouchot, Hélène Emorine, Jacqueline Langlais, Michèle Léchère, Elisabeth Thomas, Monique Nugues, Suzanne Guilloux, Suzanne Petit, Simone Bouchot, Renée Chemarin, Raymonde Bouchot, Melle Philomène Jacquet

au quatrième rang : Soeur Ste-Etienne, Lucienne Auclair, Simone Laronze, Marguerite Lhenry, Claudette Auclair, Hélène Mazille, Simone Nugues, Jeanine Bonin, Marie Thérèse Mazille, Solange Bonin.

## Les nounous

Vous souhaitez confier votre enfant à une personne disponible et de toute confiance ?

L'assistante maternelle agréée est cette personne. Elle accueille les enfants à son domicile dans un milieu familial, prend le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun.

La nounou participe aux ateliers d'éveil, respecte le rythme de nos chers bambins et joue le rôle complémentaire des parents. Le métier d'assistante maternelle est reconnu par un agrément accordé par le Président du Conseil Général. Cet agrément est suivi d'une formation obligatoire, dispensée par le service de PMI (Protection Maternelle Infantile), après enquêtes médico-sociales régulières d'une puéricultrice de la région.

BILLONNET Jocelyne « Les Essertines »

LARDY Danielle « Le col des Vaux »

CARRETTE Isabelle « Les Têtes »

MAZILLE Denise « Les Moreaux »

**ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES 3 CANTONS**  
**La Guiche - Mont-St-Vincent - St-Bonnet-de-Joux**  
**Tel : 03.85.24.68.80**

**Entraide en direction des personnes âgées : renforcement de nos actions pour le bien de chacun**

Un emploi "assistante-accompagnatrice-coordinatrice" auprès des personnes âgées les plus isolées, (depuis le 20 juillet 1999), avec la présence à temps complet d'une jeune fille sur le territoire des trois cantons apporte un renforcement évident du dispositif de maintien à domicile des personnes âgées. Une solide coordination nous permet un **service d'auxiliaire de vie** (nuit et jour si nécessaire) Depuis novembre 2001, le **Service de Soins**, installé dans les locaux de l'Hôtel de la communauté de communes de la Guiche, remplit une mission de grande qualité, service qui est appelé à se développer. Il est important d'enregistrer son téléphone 03 85 24 59 44 avec les permanences du secrétariat du lundi matin au vendredi matin de 8h à 12h.

Le confort matériel est l'une de nos préoccupations depuis la création de l'association et le rappel de nos services existants est toujours souhaitable :

- **femmes de ménages ou plus exactement auxiliaires de vie** : une responsable, Bernadette TISSIER et un téléphone 03.85.24.12.62 ;
- **jardiniers** : une responsable, Annie CHATRON, téléphone 03.85.24.68.80 ;
- **transporteurs bénévoles sur le canton de St-Bonnet-de-Joux uniquement** : un responsable, Jean Marc BONIN, téléphone 03.85.24.63.25 ;
- **télésecurité** : nous assurons le relais "Télé-Présence 71", prendre contact avec Jean VENIANT, téléphone : 03.85.24.66.75.
- **portage des repas** : un responsable, Arlette DAVANTURE, téléphone : 03.85.49.25.63 et nos relais bénévoles qui assurent la vente des cartes et tickets repas. Nous assurons toujours trois tournées par semaine en liaison froide pour un prix qui reste accessible, le traiteur étant toujours Georges FERRAND de Genouilly (distribution assurée par l'emploi-jeune) ;
- **A partir du 1er janvier 2003, une nouvelle "assistante-accompagnatrice-coordinatrice"** Delphine DOUHARD (remplaçante de Céline LAUTISSIER) qui se rend au domicile des personnes âgées les plus isolées pour leur apporter une présence, un sourire, un réconfort.

**Et le Service de soins à domicile** : sous la responsabilité de M Philippe SOETE, infirmier-coordonateur, 4 aide-soignantes interviennent à domicile pour faire les toilettes, sur prescription médicale (nous avons deux véhicules de service et bientôt 4) ; la secrétaire assure les permanences. Un téléphone à votre disposition : 03.85.24.59.44.

**L'association d'Entraide des Trois Cantons reste à votre service, en continuant de solliciter du bénévolat, des adhésions à un tarif des plus bas et un soutien financier indispensable des collectivités et des administrations et des différents caisses maladies.**

**Le Président,  
Jean VENIANT**

## Infos SICTOM ... Infos SICTOM ...

Le tri sélectif a été mis en place sur notre canton en mai 2001. Un nouveau marché a été conclu avec la société NOVAME ONYX en octobre de la même année. Voilà donc tout juste un an que le système fonctionne ; nous pouvons aujourd'hui en évaluer le bilan, à la fois technique et économique.

### Les tarifs 2002

Nous devons d'abord des explications sur les tarifs 2002. Au moment du vote du budget de printemps, les comptes-rendus ont été transmis à la presse, mais en pleine période d'élections (cantonales, présidentielles puis législatives) ; tout n'est pas paru dans le détail.

Voici donc les tarifs votés par le conseil syndical et appliqués cette année :

Type de ramassage	Personnes seules	Familles ou résidences secondaires
Conteneurs	60 €	80 €
Porte à porte	75 €	85 €

Ces tarifs sont tout à fait dans la moyenne de ce qui est pratiqué dans les régions rurales voisines : le coût de traitement des ordures ménagères ne va pas en diminuant...

Cela représente néanmoins des hausses supérieures à 30 % par rapport à 2001 !! L'explication est double :

- le marché conclu en 2001 avec NOVAME, quasiment en situation de monopole sur ce type de services dans la région, est passé d'environ 620.000 F à plus de 750.000 F, soit plus de 20 % de hausse.
- le coût du service doit être équilibré par la seule redevance des usagers, sans participation des budgets communaux, ce qui n'avait pas été le cas en 2001, où les provisions pour les investissements (achats des conteneurs de tri, créations des « points d'apport volontaire », etc...) avaient dépassé les besoins.

Et encore, en 2002, nous avons profité d'un excédent de 2001, qui ne se reproduira sans doute pas pour 2003 !!!

### Bilan des collectes

La NOVAME nous envoie les résultats mensuels des collectes d'ordures ménagères (OM) et du tri sélectif dans les huit points d'apport volontaire (PAV) du canton. Le tableau ci-dessous en présente une synthèse annuelle, de novembre 2001 à octobre 2002.

	Quantités	Coût
Ordures ménagères	590 tonnes	Collecte : 72.000 € Mise en décharge : 63 € la tonne
<b>Tri sélectif : TOTAL</b>	138 tonnes	Collecte : 3.700 €
dont		
emballages	13 tonnes	
papiers	43 tonnes	
verre	82 tonnes	

## A quoi sert le tri ?

138 tonnes qui ne partent pas à la décharge	$138 \times 63 =$	8.700 €
Vente des produits recyclables		+ 2.700 €
Coût de la collecte		- 3.700 €
<b>Bilan</b>		<b>7.700 €</b>

pour 1.282 foyers

Ce qui correspond à une économie de **6 euros (soit 40 F) par foyer**  
... à payer moins cher !!

Si nous n'avions pas trié, notre redevance aurait augmenté de 6 euros supplémentaires !  
Ne rêvons pas ! Les efforts de tri ne feront pas baisser le coût du service, qui devient de plus en plus complexe au niveau du traitement des déchets, mais il est certain qu'ils atténueront sensiblement son augmentation.

### Encore quelques petits efforts...

- 20 kg de tri supplémentaire dans chaque foyer = 1,5 € (10 F) d'économie  
... à condition que chaque foyer fasse l'effort, ce sera 30 tonnes d'ordures en moins à la décharge, donc  $30 \times 63 \text{ €} = 1.890 \text{ €}$  d'économie sur le canton soit 1,5 € par famille.
- Evitez de déposer des ordures ménagères près des PAV  
Les conteneurs des PAV sont réservés aux matériaux recyclables. Laissez leurs abords propres et ne déposez pas de sacs d'OM à proximité : ils ne seront pas ramassés et finiront éparpillés par les chiens et les chats...
- Pas de décharges sauvages dans les bois...  
C'est ainsi qu'on faisait il y a 50 ans !! Mais aujourd'hui, il y a la déchetterie mobile ou les ramassages périodiques dans toutes les communes : utilisez-les...

### Quelques chiffres pour Vérosvres

Le tableau suivant indique ce que le SICTOM a ramassé, en 2002 à Vérosvres, au niveau du tri sélectif (conteneurs près du cimetière).

Tri sélectif	Quantité (en kg)	Part de Vérosvres au sein du canton (en %)	Nombre de ramassages au cours de l'année	Taux de remplissage (en %)
Emballages	1.710	13,15	26	70,8
Papiers	4.920	11,44	12	77
Verre	10.912	13,30	12	52

Etant donné que Vérosvres représente environ 16 % des foyers du canton, les voulos ne trient pas trop. (Cependant, certains déposent leurs ordures à Beaubery-gare)

## Etat civil 2002

### NAISSANCES

BARBEREAU Enzo Louis (Lavau)	né le 25 avril à Mâcon
BURILLIER Valentin (Les Essertines)	né le 25 juillet à Paray-le-Monial
MARTIN Damien (Chevannes)	né le 21 août à Paray-le-Monial
BOBANT Alain Junior (Lavau)	né le 17 septembre à Mâcon
CHAPERON Romain (Le Bourg)	né le 11 octobre à Mâcon

### MARIAGES à Vérosvres

ASIEN Carole Marie-Rose avec ROSTAING Lionel	le 30 novembre
---	----------------

### DECES

Mr GALLO Jean	le 23 février à Vérosvres
Mme MAUFROY Eliane Epouse BIDARD	le 27 février à Paray-le-Monial
Mr GUILLOUX Michel	le 18 mai à Vérosvres
Mme JAYET Simone Veuve VOUILLON	le 19 mai à Cluny
Mme CARRETTE Alice Veuve MAZILLE	le 1 <sup>er</sup> juin à Lyon 8
Mr VOUILLON Guy	le 28 juillet à Vérosvres
Mr GARATTONI Glauco	le 21 septembre à Vérosvres
Mme SIVIGNON Marie-Thérèse Épouse LAURENT	le 17 octobre à Boubon-Lancy
Mme SIVIGNON Adèle Veuve LAMBERT	le 5 novembre à La Guiche
Mme DEDIEU Marie Veuve SIVIGNON	le 4 décembre à Bois-Sainte-Marie
Mme VILLARS Solange Veuve ROBERT	le 31 décembre à Paris

## Renseignements utiles

### MAIRIE

Secrétariat ouvert : Mardi - Jeudi - Samedi : 9h - 12h

Secrétaire : Madame BESSON Yvonne

Téléphone : 03.85.24.80.72

### La POSTE

Bureau ouvert

Sur rendez-vous

Départ du courrier

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

15h55

Mercredi : 9h - 10h30 / 15h - 16h

10h30-12h / 13h30-15h

15h55

Samedi : 9h - 11h30

12h00

Receveuse : Madame MAZILLE Jacqueline

Téléphone : 03.85.24.80.74

### BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mercredi de 14h30 à 16h30

Responsables : Madame BRUMAIRE Simone - Mme JACQUET Gisèle

Téléphone : 03.85.24.89.40

### SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05

Responsable location : Madame AUBLANC Agnès

Téléphone : 03.85.24.80.59

Dépositaire clefs : Monsieur DEDIEU Alain

Téléphone : 03.85.24.85.21

### ADMR

Responsable famille : Madame DUFOUR Marinette

Téléphone : 03.85.50.22.03

Président : Monsieur MAZILLE Henri

Téléphone : 03.85.24.83.67

### ASSOCIATION AIDE MENAGERE et TICKETS REPAS

Responsable : Mme LACHARME Gisèle

Téléphone : 03.85.24.81.88

## Manifestations prévues en 2003

Mercredi 8 janvier	Galette des Rois au club des Aînés
Samedi 11 janvier	Banquet des chasseurs
Dimanche 12 janvier	Loto de l'ADMR à Dompierre-les-Ormes
Vendredi 17 janvier	Dictée de la fédération au club des Aînés
Samedi 18 janvier	Veillée communale de la Société d'Intérêt Local
Dimanche 9 février	Thé dansant des chasseurs
Dimanche 16 février	Opération boudin de la Société de Chasse
Samedi 22 février	Choucroute du foot
Samedi 1 <sup>er</sup> mars	Corée des Chasseurs
Vendredi 14 mars	Concours de tarot
Vendredi 18 avril	Théâtre
Samedi 19 avril	Théâtre
Lundi 21 avril	Tournoi de foot des licenciés
Samedi 26 avril	Théâtre
Dimanche 27 avril	Théâtre
Lundi 28 avril	Concours de manille des Aînés
Début mai	Vente de fleurs à domicile de l'ADMR
Dimanche 4 mai	Randonnée Pédestre de la Société d'Intérêt Local
Mercredi 21 mai	Repas de printemps des Aînés à Montmelard
Jeudi 29 mai	Fête de l'Ascension et son concours de Pétanque
Mardi 17 ; Mercredi 18 et Jeudi 19 juin	Voyage du club des Aînés en Camargue
Au mois de juin	Concours de Pétanque des Chasseurs
Mercredi 2 juillet	Interclubs avec Beaubery
Dimanche 13 juillet	Tournoi de Foot
Dimanche 27 juillet	Assemblée Générale de la Société de Chasse
Samedi 9 août	Fête patronale
Dimanche 10 août	Fête patronale
Mercredi 3 septembre	Sortie des Aînés une journée en Bourbonnais
Dimanche 21 septembre	Loto des Aînés
Samedi 27 septembre	Repas du CCAS
Samedi 4 octobre	Assemblée générale de la Société d'Intérêt Local
Dimanche 12 octobre	Concours de manille de la Société d'Intérêt Local
Samedi 18 octobre	Repas dansant (poule au riz) de l'ADMR à Dompierre-les-Ormes
Samedi 25 octobre	Choucroute dansante de la cantine à Beaubery
Dimanche 26 octobre	Thé dansant des Aînés
Vendredi 21 novembre	Concours de tarot
Samedi 6 décembre	Téléthon
Samedi 13 décembre	Assemblée générale et repas des Aînés
Mercredi 31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre de la Société d'Intérêt Local



*Les 2 équipes lors du derby du 17 novembre 2002*